

Service du greffe

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juin 2017 au lieu habituel des délibérations du conseil, à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire

René Dubé

Mesdames les conseillères et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Louis Gagnon
Alexandra Lavoie
Marie-Claude Brousseau

Formant quorum.

Page 1 de 2

2017-06-13-10

**PROCLAMATION DE LA VILLE DE MATAGAMI À TITRE DE MUNICIPALITÉ
ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

– DE PROCLAMER la Ville de Matagami municipalité alliée contre la violence conjugale.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

